

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 26 septembre 2025	N° 2025-470

Convocation du 19 septembre 2025

Aujourd'hui vendredi 26 septembre 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES

M. Max COLES à M. Fabrice MORETTI

Mme Eve DEMANGE à M. Olivier CAZAUX

M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Brigitte BLOCH

Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY

M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS

M. Thierry MILLET à M. Christian BAGATE

M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET

M. Michael RISTIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY

M. Jean-Baptiste THONY à Mme Camille CHOPLIN

M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Géraldine AMOUROUX

Mme Josiane ZAMBON à M. Alexandre RUBIO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h45

M. Michel POIGNONEC à partir de 12h40

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250926-lmc1110554-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025
Publié : 03/10/2025

	Conseil du 26 septembre 2025	Délibération
	Direction Contrôle de gestion	N° 2025-470

SPL SBEPEC - Rapport des administrateurs sur l'exercice 2024 - Information au Conseil

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est actionnaire à 80% de la Société Publique Locale Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions et de Congrès (SPL SBEPEC).

Ce rapport est une synthèse du rapport des administrateurs annexé. Ce dernier a pour objectif de communiquer une information complète sur la SPL SBEPEC, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle, conformément aux articles L.1524-5 et D. 1524-7 du Code général des collectivités territoriales.

Présentation de la société

La SPL SBEPEC a pour objet l'exploitation, la gestion, l'entretien, la mise en valeur et la réalisation des équipements qui lui sont ou seront remis par ses actionnaires, à savoir depuis 2012 :

- le Parc des expositions ;
- le Palais des congrès ;
- et le Hangar 14.

Depuis 2013, Bordeaux Events And More (anciennement CEB) exploite et entretient ces équipements pour le compte de la SBEPEC.

Vie sociale et évolution de l'actionnariat

La société conserve une grande stabilité. Aucune évolution n'est à noter par rapport à l'exercice précédent : la structure conserve les mêmes actionnaires, administrateurs et dirigeants.

Deux conseils d'administrations et une assemblée générale ordinaire se sont tenus en 2024. Les collectivités actionnaires étaient représentées à chacune des instances.

Relations contractuelles avec Bordeaux Métropole

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice.

La SPL SBEPEC est liée :

- 1) d'une part à Bordeaux Métropole par quatre conventions :
 - Bail emphytéotique lié au Parc des Expositions
 - Convention pour la gestion immobilière, l'exploitation et l'entretien du Parc des

- Expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14 ;
- Convention d'utilisation du Palais des Congrès, du Hangar 14 et du parking du Parc des Expositions par Bordeaux Métropole ;
- Convention d'occupation du parking du Parc des Expositions ;

2) et d'autre part à la Ville de Bordeaux par une convention de location des locaux de son siège social pour un loyer annuel de 3,7 K€.

Activité et faits marquants 2024

L'exploitant Bordeaux Events And More (BEAM), anciennement Congrès et Expositions de Bordeaux, a accueilli ainsi un total de 196 manifestations sur l'ensemble des quatre sites, versus 216 en 2019 et 204 en 2023. Ces manifestations ont accueilli un peu plus de 661 275 visiteurs sur l'ensemble des sites, contre 689 351 l'année précédente et 785 282 visiteurs en 2019.

Analyse financière

La SPL SBEPEC voit son chiffre d'affaires augmenter et atteindre 2 975 k€ en 2024 (+16.1% / 2023) grâce à la hausse de la part variable versée par BEAM, exploitant des équipements. Porté en outre par une baisse des dotations aux amortissements et une hausse du résultat financier, le résultat net atteint 635 k€, en forte hausse et à son niveau le plus élevé depuis le passage de la société en SPL en 2012.

Les travaux d'entretien et maintenance sur les trois équipements cumulés s'élèvent à 564k€ en 2024, ils sont en moyenne de 466k€ sur les 10 dernières années.

La SPL clôture avec une situation nette de 3 206 k€ au 31/12/2024. Elle n'est pas endettée, ses ressources sont stables et en croissance régulière. La trésorerie nette de la SPL baisse (hausse de créances) mais demeure à un niveau élevé (7 481 k€ à la clôture).

Ces ressources doivent permettre à la SPL de continuer à accroître les travaux d'entretien et maintenance et/ou les investissements à réaliser sur son patrimoine vieillissant.

Perspectives 2025

L'année 2025 devrait s'inscrire dans la continuité des exercices précédents, avec une probable baisse de la redevance BEAM qui est habituellement observée sur les années impaires (le salon Vinitech biennuel a lieu sur les années paires et génère un important chiffre d'affaires). A noter que le crédit-bail concernant les halls 3 et 4 (annuités d'environ 250k€) prendra fin en mars 2025.

Le point de vigilance essentiel concerne le devenir du Hall 1 : le Conseil métropolitain a voté le 6 décembre 2024 le projet de renouvellement du Parc de Exposition via le lancement d'une concession avec constitution d'une SEMOP. En préalable, un AMI en vue de la sélection d'un tiers investisseur a été publié le 24 février 2025. L'activité de la SPL (investissement à réaliser) et son avenir sont liés au devenir de ce projet.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de la Société Publique Locale Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions et de Congrès au titre de l'exercice 2024.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------